AU CŒUR DE LA DÉPUTATION

Fiers de notre région!



Pauline Pauli PLR, Nidau

Chaque mercredi, Le Journal du Jura ouvre ses colonnes aux membres de la Députation francophone au Grand Conseil. A tour de rôle, chaque élue et élu est libre de traiter le sujet de son choix relatif à son engagement au niveau cantonal. Ce contenu ne reflète pas forcément l'avis de la rédaction.

Cet automne n'a malheureusement pas échappé à la règle: les primes d'assurance maladie pour l'année prochaine vont augmenter. La situation n'est pas nouvelle, les forces et faiblesses du système de santé sont connues, alors pourquoi aucune solution n'est trouvée pour inverser la tendance?

L'ensemble du monde politique a conscience de la situation toujours plus délicate pour bon nombre de citoyennes et citoyens, et tente de trouver des solutions. Revoir le système de réduction des primes ou adapter le montant de déduction fiscale liée aux primes d'assurance sont des exemples qui ont été proposés par des députées ou députés bernois.

Malheureusement, les débats ne permettent pas d'élaborer une solution simple et applicable rapidement au niveau cantonal. En effet, la complexité du système, le nombre important d'acteurs aux intérêts divergents ou encore les coûts induits par ces mesures ne trouvent actuellement pas de majorité politique.

Si la situation semble «perdue» pour beaucoup, le Canton de Berne réagit! Il a tout d'abord soutenu la création d'un système de santé unique dans le Jura bernois: une organisation de soins intégrés. Permettant de remettre la santé au centre des préoccupations de tous les acteurs du système, cette innovation est une révolution dans notre système de santé. Les premiers échos sont favorables et réjouissants, les premiers résultats attendus avec impatience.

Après le Jura bernois, c'est Bienne qui ose! En effet, plutôt que de rénover ses structures existantes, le Centre hospitalier Bienne (CHB) devrait déménager dans de nouvelles infrastructures et surtout se réorganiser. En effet, l'occasion a été saisie de repenser le fonctionnement d'un hôpital, de chercher des gains d'efficience et de se construire en fonction des réalités actuelles. Le CHB a ainsi décidé de se diviser: sur le site de la gare de Bienne se trouveront toutes les infrastructures ambulatoires alors que la commune de Brügg devrait accueillir l'hôpital pour les soins stationnaires.

La médecine a fait d'énormes progrès, les traitements ambulatoires se sont développés et doivent être la norme autant que possible. Cela n'est actuellement pas le cas, car les hôpitaux sont incités à prescrire des traitements stationnaires pour couvrir leurs frais. Les tarifs et les conditions cadres vont être revus, et ceux liés à l'ambulatoire devraient être améliorés. Alors le CHB, en précurseur, a pris le risque et a anticipé cette amélioration. La stratégie est saluée par le directeur de la Santé du Canton, Pierre Alain Schnegg, qui la qualifie dans la presse d'exemplaire.

Les citoyennes et citoyens bernois peuvent se sentir fiers; ils vivent dans un canton qui ose le changement, qui prend des risques et qui est tourné vers l'avenir. Et qui sait, notre région sera peut-être l'initiateur d'un nouveau système de santé...